

Il existe bien sûr de nombreuses raisons de le faire. Je signale qu'il y a probablement une autre inexactitude dans les chiffres du gouvernement. Il veut nous faire croire que le déficit atteindra 29.6 milliards cette année. C'est un montant énorme, mais il refuse de dire aux députés sur quelles projections de taux d'intérêt il s'est fondé pour cette année et les années subséquentes en calculant à combien s'élèveront les intérêts à payer sur cette dette. Il prétend ne pas pouvoir dire aux députés quelles sont ses prévisions à cet égard car il révélerait de ce fait sa pensée aux marchés financiers et influencerait par conséquent sur leurs opérations. Il ne nous explique pas pourquoi les États-Unis font des prévisions qui portent sur neuf ans, sans que cela influe sur le marché, mais qu'on ne peut en faire autant au Canada.

D'autres prévisionnistes économiques peuvent le faire. Chase Econometrics, par exemple, a fait des projections des taux d'intérêt pour cette année et 1985. Le gouvernement ne nous explique pas pourquoi aux États-Unis on peut faire des prévisions neuf ans d'avance sans influencer le marché, mais que c'est impossible au Canada. D'autres prévisionnistes le font par contre. Chase Econometrics, entre autres, a fait des projections des taux d'intérêt pour cette année et 1985. Selon eux, les taux devraient s'établir en moyenne à 9.9 p. 100 cette année, à 11.3 p. 100 l'année prochaine et à 11.2 l'année suivante. Le Conference Board a également fait des projections, de même que Data Resources et Informetrica Ltd. L'Université de Toronto fait des projections, mais non pas le gouvernement du Canada. Pourquoi pas, monsieur le Président? Parce que s'il le faisait, il serait la risée du Canada.

● (1520)

D'après mon analyse, le gouvernement du Canada prévoit que les taux d'intérêt vont baisser à 7.5 p. 100. En d'autres termes, trois points plus bas que ne prévoient tous les autres prévisionnistes. C'est le taux sur lequel le gouvernement se fonde pour calculer combien d'intérêts il paiera cette année sur la dette. Si c'est bien ce que le gouvernement a fait et si les taux d'intérêt se maintiennent au niveau actuel au lieu de baisser de 3 p. 100, comme semble le croire le gouvernement, selon l'analyse du budget d'avril 1983, le déficit cette année sera de 5.2 milliards de dollars de plus que prévu et les besoins en fait d'emprunts non compris dans le budget seront de 3 milliards de plus. Voilà toute l'importance de cette question.

Tant que le gouvernement ne dira pas aux députés à quel taux d'intérêt il a calculé la somme d'intérêt à payer cette année, qui dépasse 21 milliards de dollars, et ne fera pas comme tous les autres prévisionnistes économiques—et ils sont tous prêts à faire des prévisions pour cinq ans—nous ne pourrions pas croire ce que le ministre d'État aux Finances (M. MacLaren) dit à propos du montant des frais d'intérêt et du déficit cette année ou si le déficit sera conforme ou non aux prévisions du gouvernement pour les quatre prochaines années. Que le ministre d'État aux Finances joue cartes sur table et nous pourrions ensuite décider du sort du projet de loi.

Pouvoir d'emprunt—Loi

Je crois que mon temps de parole est expiré, monsieur le Président. J'en ai encore beaucoup à dire. Peut-être pourrais-je obtenir le consentement unanime pour poursuivre?

Le président suppléant (M. Guilbault): Oui, le temps de parole du député est expiré. Y a-t-il consentement unanime pour que le député puisse poursuivre?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. Crosbie: Il ne semble pas y avoir d'objection, monsieur le Président. Je n'abuserai pas . . .

Le président suppléant (M. Guilbault): A l'ordre, s'il vous plaît. Il n'y a pas consentement unanime.

M. Crosbie: Qui s'y est opposé, monsieur le Président?

Le président suppléant (M. Guilbault): A l'ordre, s'il vous plaît. La présidence n'a pas à répondre à cette question. Le député de Restigouche (M. Harquail) a la parole.

M. Maurice Harquail (Restigouche): Monsieur le Président, je suis heureux de participer au débat sur le projet de loi C-21, portant pouvoir d'emprunt. Avant d'en arriver à mon argumentation proprement dite, je veux revenir sur une remarque faite par un député qui m'a précédé et qui a essayé de qualifier de «bouche bionique» un autre député qui avait déjà participé au débat. On m'a signalé que l'orateur précédent n'a pas mâché ses mots en fait de railleries, s'attaquant au ministre des Finances (M. Lalonde) et à d'autres comme il est enclin à le faire. Je voudrais lui rappeler certaines remarques qu'il a faites au cours de la dernière campagne électorale. Je veux parler du député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie), qui a déclaré qu'on ne devait pas faire quelque chose simplement parce qu'on l'avait promis au cours de la campagne, si on s'apercevait entre-temps que ce n'est pas la bonne solution. Le député de Saint-Jean-Ouest a ajouté que ces analyses le portaient à conclure qu'il avait carte blanche pour faire exactement ce qui, à son avis, servait le mieux les intérêts du pays.

M. Crosbie: C'est exactement ce que vous avez fait.

M. Harquail: Puis il a ajouté toutes sortes de choses qui, tout bien réfléchi, ne méritent même pas d'être répétées à la Chambre.

Même si de nombreux signes nous ont laissé présager un changement d'attitude et de sérieux efforts de la part des conservateurs en vue de proposer une nouvelle politique et un nouveau chef, lorsqu'on voit ce qui se passe et qu'on écoute, comme je l'ai fait ces derniers jours, les discours qu'ils prononcent tant au sujet du budget que de cette mesure portant pouvoir d'emprunt, on s'aperçoit qu'il n'y a rien de changé. En effet, c'est la même vieille équipe qui nous brosse les tableaux les plus sombres en disant que rien ne va au Canada. Je ne suis pas de cet avis.

Je tiens à faire quelques commentaires positifs, cet après-midi, au sujet de la détermination dont fait preuve le gouvernement en vue de planifier de façon réaliste et sérieuse les crédits dont il aura besoin pour faire face aux éventualités, comme il le fait depuis des années et encore aujourd'hui, en demandant cette autorisation d'emprunter.